

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 8 (1969-1970)
Heft: 32

Artikel: Et notre maison Suisse?
Autor: E.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

importantes agglomérations, on compte un médecin-dentiste pour 2.000 habitants, ce qui est normal. Par contre dans les régions rurales, la densité est beaucoup moins favorable, soit un dentiste pour 4.000 à 6.000 personnes. Pour améliorer cette situation, cette commission propose l'agrandissement des instituts universitaires de médecine dentaire de Bâle, Berne, Genève et Zurich et, notamment, l'intensification de la prophylaxie des affections dentaires, avant tout la carie, par la fluoruration de l'eau potable, dont les résultats sont nettement positifs.

• Les Jésuites et la constitution helvétique.

A la demande du Conseil fédéral, le professeur Werner Kaegi, de Zurich, a été chargé d'étudier l'opportunité de supprimer les articles 51 — qui interdit l'ordre des jésuites — et 52 — qui interdit la création de nouveaux couvents. Le rapport de M. Kaegi a été rendu public dernièrement. Il aboutit à la conclusion que les articles ci-dessus sont injustes et contraires au droit.

• Une année record pour le tourisme Suisse.

Avec un total de 33 millions de nuitées, soit un million environ de plus que l'année précédente, 1969 remportera le record touristique.

• Protection des locataires.

Un nouveau projet de loi sur la limitation des résiliations en matière de droit au logement a été soumis, par le Conseil fédéral, aux Chambres. Comme il existe, à son propos, des divergences entre le Conseil national et le Conseil des Etats et qu'il ne semble pas possible d'harmoniser les points de vue avant le 31 décembre, soit à l'échéance du régime actuel, le Conseil fédéral a proposé aux Chambres de prolonger d'un an la validité de l'arrêté fédéral sur les loyers des biens immobiliers. C'est dire que le système de la surveillance des loyers n'est pas encore à l'agonie !

SPORTS

• Football. Coupe du monde.

Pour la troisième fois, nous ne participerons pas au tour final. En effet, tous nos espoirs de qualification pour Mexico s'envolèrent à Salonique en octobre dernier où nous fûmes battus sévèrement par la Grèce : 4—1. Pourtant la première demi-heure de jeu avait été en faveur de nos représentants. Le tournant de la partie se situa à la 33e minute : un coup franc de Kuenzli ne donnait rien et, sur la contre-attaque, les Hellènes ouvraient la marque. Ces derniers doublaient leur avance à la 40e minute pour porter le score à 3—0 juste avant le repos. Le match était joué.

Grande amertume pour nos joueurs et sportifs. Pourtant la Suisse a fort contribué à l'élimination du Portugal, troisième en Angleterre lors des joutes de 1966.

Voici ses résultats enregistrés dans son groupe :

Suisse-Grèce : 2—0; Grèce-Suisse : 4—1.

Suisse-Roumanie : 0—1; Roumanie-Suisse : 2—0.

Suisse-Portugal : 1—1; Portugal-Suisse : 0—2.

Classement final : 1. Roumanie, 9 points; 2. Grèce, 7 pts; 3. SUISSE, 5 pts; 4. Portugal, 4 pts.

• Coupe des vainqueurs de coupe.

En 8e de finale, notre représentant, Saint-Gall, s'est fait battre par 4—0 à Sofia, au premier tour, abandonnant donc pratiquement tout espoir de qualification. En effet, lors du match retour, les Saint-Gallois ne purent faire mieux que 0—0.

• Championnat.

Après 9 matches Zurich et Lugano se partagèrent le « leadership » avec 12 points, suivis de Servette et Lausanne à une longueur. Lors de la 10e journée, le match au sommet Servette - Lugano se solda par un nul : 1—1, tandis que Zurich se fit battre par ces concitoyens, Grasshoppers, 3—1. Lausanne ayant fait également match nul à Bellinzona, Lugano passait ainsi seul en tête, suivi des trois équipes précitées, à un point.

• Hockey sur glace.

Pour la première fois depuis bien longtemps le porte-drapeau, et champion incontesté, La Chaux-de-fonds, se fit battre dans ses installations le mercredi 19 novembre dernier par 1—2. L'auteur de l'exploit n'était autre que SIERRE, la « Cité du Soleil » valaisanne, qui passait ainsi seul en tête du championnat.

• **Cyclisme.** Au tour de l'Avenir pour amateurs, nos représentants, Fuchs et Hubschmid se mirent en valeur dans les deux dernières demi-étapes. Fuchs a enlevé celle de Charade à Clermont-Ferrand, tandis que Hubschmid terminait le tour à la neuvième place, étant le premier des nôtres.

• Jeux olympiques d'hiver 1976.

Quatre régions, celles de St-Moritz, de Zurich, de l'Oberland bernois et de Sion, se proposaient de poser leur candidature à l'organisation des Jeux Olympiques d'Hiver 1976. Bien entendu, pour qu'une candidature de ce genre soit prise au sérieux il fallait, avant tout, être à même de donner des garanties financières. C'est pourquoi, chacun des cantons ci-dessus s'est vu dans l'obligation de demander à ses électeurs de voter le principe d'un fonds de garantie, de nombreux millions. Les populations de Zurich et de Berne ont répondu négativement, tandis que celles des Grisons et du Valais en acceptaient le principe et les montants proposés. Finalement, le Comité olympique suisse a décidé de présenter officiellement, pour la Suisse, au Comité International Olympique, la candidature de Sion et du Valais. Pour prendre cette décision, il a tenu compte du fait que St-Moritz et les Grisons avaient déjà été chargés, à deux reprises, de l'organisation de Jeux olympiques d'hiver. Il va de soi que bien d'autres pays cherchent à obtenir, pour une de leur station, ces jeux olympiques d'hiver 1976. Ce n'est qu'en mai 1970 qu'un choix définitif sera fait par le C.I.O. En attendant, nous souhaitons, de tout cœur, bonne chance au Valais.

La Conférence intercantonale des chefs de départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin met au concours le poste de

DIRECTEUR

de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, dont le siège est à Neuchâtel.

Le (la) candidat(e) doit être titulaire d'un grade universitaire et avoir l'expérience de l'enseignement et de la recherche pédagogique.

Il s'agit là d'un nouveau poste. Le directeur aura donc d'abord à organiser l'institution.

Il devra ensuite notamment :

- établir des plans de recherche intéressants l'enseignement romand à tous les degrés, de l'école maternelle à l'entrée à l'Université ;
- animer et diriger des équipes de chercheurs ;
- organiser le service de documentation ;
- assurer les contacts indispensables avec les établissements similaires en Suisse et à l'étranger.

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Les offres sont à adresser jusqu'au 31 décembre 1969 à : Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, Secrétariat du Conseil de direction, Faubourg de l'Hôpital 65, 2000 Neuchâtel (tél. 038/5 68 01/int. 428) où tous renseignements ainsi que les statuts et le cahier des charges peuvent être obtenus.

DIPLOMATIE SUISSE EN BELGIQUE

A l'Ambassade

Monsieur Jean Richard, Conseiller d'Ambassade, après permanence de trois ans à Bruxelles, ayant quitté notre ville à la suite de sa nomination comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Sénégal, Monsieur Rémy Godet, Conseiller d'Ambassade, a été appelé à lui succéder. M. Godet, qui auparavant était affecté à notre Ambassade à La Haye, est entré en fonction depuis le début du mois d'octobre.

A la Mission Suisse auprès des Communautés

Européennes

Monsieur Max Feller, Conseiller d'Ambassade, Chef-adjoint de la Mission, a quitté Bruxelles le 18 mars 1969 pour Berne, où il a été nommé Chef du Bureau de l'Intégration du Département politique fédéral et du Département fédéral de l'économie publique, avec le titre de Ministre.

Monsieur Feller a été remplacé par Monsieur Pierre Cuénoud, Conseiller d'Ambassade, transféré de Rio de Janeiro à Bruxelles. Monsieur Cuénoud est marié et père d'une fille.

Monsieur Hans Buchmann, qui remplissait depuis 1962 les fonctions de Conseiller agricole de la Mission, a été rappelé à Berne au Département fédéral de l'économie publique où des tâches de coordination en matière agricole lui ont été confiées.

Monsieur Buchmann a été remplacé à la Mission par Monsieur Theodor Glaser, ingénieur agronome ETH. Monsieur Glaser est marié et père de deux filles.

ET NOTRE MAISON SUISSE ?

Il y a quelque trente ans, les Suisses de Bruxelles inauguraient dans la joie leur Maison, réalisant enfin un rêve longtemps caressé. Grâce à de généreux donateurs, en particulier Monsieur Schwytter, ils aménagèrent un immeuble de classe qui offrait enfin de locaux spacieux aux différentes sociétés helvétiques de la place. Les années sombres qui commençaient alors devaient rendre infiniment précieux les multiples services de la Maison Suisse : hébergement des réfugiés, distribution de colis, réunions des Suisses. La paix enfin revenue, la vie normale reprit peu à peu son cours apportant une activité sociale reconfortante à nos chers Compatriotes. Qu'est-il advenu alors de notre Maison Suisse ? Soigneusement entretenue sous la gérance entendue de Mr et Mme Willy WAHL, auxquels un comité compétent et bienveillant facilitait les choses, la Maison Suisse a pu mettre à la disposition des sociétés ses grandes salles, sa Stübli et son restaurant. Au cours de quelques années, une joyeuse école réunissait un dimanche par mois la petite classe pour quelques heures d'ambiance bien suisse. L'Exposition de 58 a incité le comité à installer quelques chambres coquettes pour les Suisses de passage à Bruxelles. Tout était donc organisé au mieux. Mais le temps qui passe apporte en tout une évolution parfois imprévue, et, aujourd'hui, nous nous demandons si notre Maison Suisse est vraiment le foyer où nos compatriotes viennent se détendre. Oui ! le jeudi soir y ramène toujours les fidèles joueurs de cartes ; les nombreuses sociétés, l'ouvroir, y tiennent leurs réunions, mais au-delà ? Il est vrai que le restaurant, magistralement dirigé par Monsieur W. Wahl, s'est fait une renommée flatteuse, non seulement parmi les Suisses, mais aussi parmi nos amis belges, heureux de trouver dans un quartier de plus en plus administratif, le havre où il est possible de savourer un repas soigné dans une ambiance particulièrement agréable. Mais est-ce suffisant pour une communauté en pleine expansion et favorisée sous bien des rapports ? Ses membres ne voient-ils pas des possibilités de réunions amicales dans leur Maison Suisse, n'éprouvent-ils pas le désir d'organiser d'intéressantes rencontres dans ces locaux qui sont à eux ? Alors que, de toutes parts, des groupes culturels se forment pour l'agré-

ment de leurs membres, nos compatriotes laisseraient-ils s'éteindre leur sentiment patriotique au lieu de le raviver en de joyeux contacts ? C'est la question que nous leur posons ici, dans notre désir sincère de voir s'animer une Maison qui se doit d'être un foyer amical pour nos compatriotes de Bruxelles et d'ailleurs. Manifestez-vous !

Sur ce plan, nous félicitons chaleureusement le SWISS JUNIOR CLUB qui vient d'inaugurer son local dans l'annexe de la Maison Suisse. Voyez d'autre part les détails de cet événement réjouissant.

Il nous reste à signaler, et avec la plus vif regret, le départ de nos si sympathique gérants, Mr et Mme Willy Wahl. Dévoués depuis 20 ans à une tâche qu'ils ont remplie avec autant de cordialité que de compétence, ils s'accordent un repos bien mérité, confiant à leurs successeurs le restaurant et les nombreux clients dont ils avaient su se faire des amis. Ils avaient donné à notre Maison Suisse l'ambiance « bien de chez nous » que chacun apprécie et recherche, aussi est-ce très chaleureusement que nous les remercions pour tout leur dévouement.

Les habitués de la Maison Suisse y trouveront donc un nouveau gérant, en fonctions depuis le 1er décembre.

Le problème qui se posait au comité quant au choix du nouveau titulaire était ardu. De sérieuses références ont joué en faveur de Mr et Mme OBERSON, hôteliers à Brigue, auxquels est donc confié le restaurant de notre Maison. Leurs antécédents laissent espérer une parfaite réussite et nous sommes prêts à leur faire entière confiance. Qu'ils soient donc les bienvenus à Bruxelles et continuent les aimables traditions de notre Maison Suisse.

E. G.

BRAVO AU SWISS JUNIOR CLUB !

Ceux qui n'y assistèrent pas ont eu tort, grand tort car ce fut une soirée charmante que celle qui ouvrait les portes du local du plus jeune club suisse. La Maison Suisse étant leur, par définition, nos jeunes Helvètes avaient reçu libre disposition d'un local dans l'annexe. Leur courage et leur entrain, doublés d'une bonne volonté remarquable, ont su créer, malgré la vétusté du lieu, une ambiance pleine de fantaisie. Rien ne manquait pour l'agrément de leurs invités, ni un bar bientôt pris d'assaut, ni une formidable tombola. Quant à la musique, ses rythmes animaient gaiment une charmante cohue de jeunes. La franche gaieté qui régnait récompensait largement les efforts des organisateurs. Leur plus bel encouragement fut certainement la présence combien flatteuse de notre Ambassadeur, Monsieur Zutter et Madame.

Les aînés qui ont eu le plaisir d'assister à cette fête de vraie et joyeuse jeunesse félicitent de tout cœur le SWISS JUNIOR CLUB pour son activité et lui souhaitent de maintenir sans défaillance l'idéal d'amitié et de saine distraction que recherchent ses membres. Ne sont-ils pas la base de la communauté suisse de demain à Bruxelles ?

E. G.

LES SOCIETES

UNION SUISSE DE BRUXELLES

La traditionnelle Fête de Noël, organisée à l'intention de nos membres et de leurs enfants, aura lieu le **dimanche 21 décembre, à 15 heures précises, à l'Hôtel ATLANTA.**

Comme chaque année, un programme attrayant est prévu pour petits et grands, et ... Père Noël sera de la fête.

SOCIETE SUISSE DE TIR DE BRUXELLES

Le Grimpelschiessen du 29 novembre a remporté un succès considérable est s'est terminé dignement par une monstre choucroute réunissant presque 100 convives. Ce fut aussi le dernier repas organisé par Mr Willy WAHL, qui, à cette occasion, reçut un souvenir de la société.

Le Président d'Honneur, Mr Auguste GUINAND fut également fêté. Au cours de la soirée, le Président fit part des résultats du **Tir fédéral de Thoun** au cours duquel les Suisses de Bruxelles se sont particulièrement distingués.

La section de Bruxelles s'est classée à la **4ème place**, sur 13 sections de l'étranger, après Los Angeles, Francfort et Londres. Notre tireur Jean MEYSTRE fut consacré Roi du tir des Suisses de l'étranger avec 38 points dur 40.

SWISS JUNIOR CLUB DE BELGIQUE

L'idée de réunir les jeunes Suisses de Belgique m'est venue à l'issue d'un camp de ski en 1966.

Ayant exposé mon projet à André Bisaz, celui-ci marqua son plein accord, en me disant cependant de ne pas être trop optimiste !

Le 13 novembre 1967, le premier appel était lancé à 120 jeunes de 15 à 25 ans et c'est le 24 février 1968, suite à la demande des 85 participants à ce qui fut la « grande journée des jeunes Suisses de Belgique », qu'est né le SWISS JUNIOR CLUB. Le 19 avril 1968, le premier numéro de CIKTUS, notre revue bimestrielle, était mis en circulation ; il comportait 8 pages, le numéro d'avril 1969 en comportait 28 ! La première activité eut lieu le 27 avril : au programme, séance de projection de films suisses et récital Hugues Aufray.

Nos activités sont très variées : nous assistons à des spectacles (Aufray, Béart, Bécand, ballets Béart), à des manifestations (Jeux sans frontières, festival pour jeunes), nous organisons des soirées dansantes et en plus de notre participation aux camps du Service des jeunes, nous allons skier en Belgique (mais oui, il y a aussi de la neige chez nous !). Nous assistons aux différentes manifestations des sociétés suisses en Belgique et nous pratiquons le bowling et le patinage, en attendant le football et l'équitation. De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur l'Ambassadeur de Suisse Ph. Zutter et Monsieur le Conseiller aux Etats L. Guisan lors d'une cérémonie de promotions civiques et Monsieur J. Auderset, du Studio des ondes courtes à l'occasion du premier anniversaire du club. Bien sûr, nous n'oublions pas de chanter « Aprite le porte » et de manger une bonne fondue !

En ce qui concerne le local, nous venons d'inaugurer notre troisième et — espérons-le — définitif local dans la dépendance de la Maison Suisse. Pendant 6 mois, quelques courageux membres du club et en particulier Michaël, ont travaillé de façon magnifique pour reconstruire et décorer un endroit qui commençait à tomber en ruines. Mais maintenant, nous avons beaucoup de plaisir à nous réunir dans un local aménagé de nos propres mains !

Avant cela, nous avions provisoirement une salle située au-dessus d'un café, ce qui était assez « froid » et où il était impossible de mettre de l'ambiance.

Enfin, notre premier local se trouvait dans une vieille petite maison et était trop petit ; le quartier devant être rasé par les bulldozers bruxellois, nous avons dû le quitter assez rapidement...

Actuellement, le club compte environ 120 membres sur les 550 jeunes de la colonie suisse en Belgique.

Le problème principal est, évidemment, d'ordre financier : nous demandons une cotisation de 100 FB. par an et par membre actif. Nous avons également des membres protecteurs, mais il est inutile de vous dire que le CIKTUS et notre local ne se sont pas faits sans dépenses, et que la caisse du club en souffre énormément.

Depuis février, nous avons nos statuts qui contiennent 18 articles dont le principal est certainement le n. 8 qui stipule que le président, dont le mandat est fixé à un an, ne peut être réélu l'année suivante !

Un autre problème qui se pose est l'éloignement de nos membres ; en effet, le club groupe les jeunes de toute la Belgique.

Bien que cette dernière soit un petit pays, il est difficile de réunir les jeunes de la province et, malheureusement, le club a tendance à devenir « bruxellois »...

Un bon moyen de rester uni serait, à part des week-ends, un échange de correspondance entre les « bruxellois » et les « provinciaux », mais ce n'est qu'une idée personnelle.

Le club se renouvelle constamment et les anciens membres, ceux des premières réunions, se font rares ; enfin, certains sont rentrés en Suisse et d'autres ont leurs amis, belges pour la plupart.

En juillet dernier, j'ai quitté la présidence du club ; Michaël a accepté de me remplacer jusqu'aux prochaines « élections » qui auront lieu en février prochain. Quant à Claudine, notre secrétaire, elle rentrera probablement en Suisse au mois de mars. Donc, pour l'avenir, c'est un point d'interrogation...

Cependant, j'ai deux projets : le premier serait un camp en Suisse pour les membres du club (sans concurrence à Toni, bien sûr) et le second d'organiser une grande réunion groupant les membres des différents clubs de jeunes suisses ; alors, Lyon, Marseille, Strasbourg, Munich, Rotterdam... et les autres, seriez-vous d'accord ? Il doit bien y avoir un moyen de nous rencontrer en Suisse ou bien en un lieu pas distant de nos villes respectives : Paris, par exemple...

MARCO STEINER.

Le samedi 7 février, le SWISS JUNIOR CLUB

organise un GRAND BAL COSTUME, ayant pour thème

« LES HELVETES invitent ASTERIX et ses PETITS COPAINS »

Les parents sont cordialement invités à condition de se présenter costumés en DIEUX GRECS OU ROMAINS.

Rendez-vous dans notre local, face à la Maison Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, dès 20 heures.

Nous avons le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Angèle DECOUTERE-MELLY,
épouse de notre collaborateur Monsieur José Decoutère, enlevée prématurément, à l'âge de 45 ans, à l'affection des siens.

Nous tenons à exprimer à Monsieur Decoutère et à son fils Stéphane nos condoléances les plus sincères et à les assurer de toute notre sympathie.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue mi-mars 1970. Articles et communications à envoyer au plus tard le 20 février 1970.

LE COURRIER SUISSE

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, C.C.P. n° 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, av. Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction : A. BERGUER, A.W. KLOPFENSTEIN et J. PIERREHUMBERT ; Collaborateur : J. DECOUTERE.

Imprimerie : Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.